



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE IV

SESSION : 2012	Code :	Fiche Candidat 1/2
EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL SPECIALITE : COIFFURE - Option A : Styliste - Visagiste Epreuve : E2 - U.20 A Coloration - Permanente		Durée: 1h30 Coefficient : 4

Deuxième partie

FICHE A RENSEIGNER PAR LE CANDIDAT
(à remettre aux examinateurs au début de l'épreuve)

N° du candidat:.....
(à inscrire le jour de l'épreuve)

COLORATION

Teinte(s) désirée(s)		
	N°	Nom de la teinte
<i>Hauteur de ton :</i>		
- Devant
- Côtés
- Dessus
- Nuque
<i>Refllet :</i>		
- Devant
- Côtés
- Dessus
- Nuque

PERMANENTE

<p>Frisure désirée (sur cheveux mouillés) Noter la frisure désirée (en vous aidant du vocabulaire ci-dessous)</p> <p>- Dessus :</p> <p>- Côtés :</p> <p>- Nuque :</p> <p>- éventuellement pour les "racines" et les "pointes" :</p> <p>.....</p> <p>- Autre (précisez) :</p> <p>Vocabulaire : - frisure très nerveuse, nerveuse, souple, très souple - "racines" soutenues, lâches - pointes frisées, souples, raides</p>
--

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE IV		
SESSION : 2012	Code :	Fiche Candidat 2/2
EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL SPECIALITE : COIFFURE - Option A : Styliste - Visagiste Epreuve : E2 - U.20 A Coloration - Permanente		Durée: 1h30 Coefficient : 4

ATTESTATION TOUCHE D'ESSAI

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

Option A : épreuve U 20 A 2^{ème} partie

Option B : épreuve U 12 B 2^{ème} partie

Epreuve de coloration

Madame, Monsieur.....

Candidat au Brevet Professionnel Coiffure, déclare avoir effectué une touche d'essai, 48h00 au moins avant l'épreuve, sans avoir constaté de réaction sur le modèle.

A

Le

Signature du candidat

Signature du modèle